



Département du Nord



INSPECTION PRIMAIRE
du Quesnoy



MONOGRAPHIE COMMUNALE

de *Inchy.*

1900



Monographie d'Inchy.

Inchy, commune du département du Nord, du canton du Cateau, à 1° 25' de longitude est,¹ 55° 9' de latitude², est situé à une altitude de 113 m environ. Sa superficie territoriale est de 384^{Ha} 53, dont 355^{Ha} 69 en terres labourables, 7^{Ha} 57 en prés, 8^{Ha} 9 en cultures diverses³ et 12^{Ha} 37 en propriétés bâties.

La commune ne possède pas de hameau ; cependant on y trouve quelques lieux-dits écartés : 1° La Sucrierie, à un Km de l'agglomération, se trouve à l'intersection de la route nationale n° 39 de Mézières à Montreuil-sur-Mer, et du Chemin d'Intérêt commun n° 2 de Saint-Quentin à Valenciennes ; 2° Le Moulin des Vingt, situé dans les terres, entre les villages de Troisvilles, Bertry, Beaumont et Inchy, à environ 1.500 m de cette dernière localité.*

On y voit deux rangées de très-petites collines, non dénommées, entre lesquelles coule l'Erclin. Le territoire, à une altitude assez élevée, est généralement plat ; on y rencontre, sur la droite de l'Erclin, la continuation du plateau crayeux de Béthencourt.

Le sol du territoire est plutôt argileux ; néanmoins on y trouve de la terre marneuse et de la pierre calcaire tendre pour faire de la chaux.

Il paraîtrait que le sol renfermerait de la houille : le décret de Napoléon 1^{er}, en date du 15 avril 1808, accordait à la Société Bisson-Carpentier, tant en son nom qu'en celui de la Société des mines de l'Aisne, une permission provisoire d'une année pour rechercher et extraire les mines de houille qu'elle prétend exister sur plusieurs communes de l'arrondissement de Cambrai. Les terrains seront délimités par une suite de lignes droites se dirigeant, savoir : d'Estourmel à Inchy, d'Inchy à Maretz, de Maretz à Vaucelles, et de Vaucelles sur Estourmel, point de départ. Les recherches ne doivent pas avoir eu lieu.

Inchy est entouré par les sinuosités d'un petit cours d'eau, l'Erclin, qui dut être autrefois une petite rivière ayant sa source aux environs d'Honnechies. Ce torrent, habituellement à sec, charrie, dans les pluies et les fontes des neiges, des eaux sauvages qui vont occasionner, dans les bas-fonds, des inondations désastreuses. Deux de ces inondations se sont renouvelées à la suite de violents orages des premiers jours de juin de 1898.

La commune n'a ni bois ni forêt ; les animaux qu'on y élève sont : les chevaux et les vaches ; les plantes cultivées sont le blé, l'orge, l'avoine, le seigle, la betterave à sucre et fourragère, le trèfle, la luzerne et le sainfoin. On n'y cultive plus aucune plante oléagineuse, les cultivateurs trouvent dans la culture de la betterave, un revenu supérieur à celui de la culture de l'œillette et du colza.

La commune est traversée par la route nationale n° 39, de Mézières à Montreuil-sur-Mer. Cette route, en ligne droite du Cateau à Cambrai, ne fait qu'un petit coude dans la traverse d'Inchy. Le tracé en a été fait vers 1770 ; à cette date le Seigneur de Clermont possédait, dans le village, une ferme voisine de l'église, et dont l'expropriation était nécessaire pour que la route soit droite. Sur les instances du seigneur, l'administration des Ponts-et-Chaussées dut s'incliner et dut changer les plans de la route, et la ferme du seigneur ne fut pas expropriée. Ceci nous donne encore une preuve de l'autorité et de la puissance*

¹ Par rapport au méridien* de Paris, alors encore en vigueur en France. (ndt)

² Il s'agit de la latitude nord, bien entendu. (ndt)

³ Il faut comprendre ici 8 hectares 90 ares (et non 8 hectares 9 ares), comme le total nous le confirme. (ndt)

dont jouissaient les seigneurs au temps de l'ancien régime. Cette route fut terminée vers 1808.

On y trouve encore comme voies de communications :

1° Le cavin des Prêtres : Drachi, cavin, chemin creux, vallée encaissée. Le cavin des Prêtres est un bas-fond dans les terres qui appartiennent ou plutôt qui appartenaient à une fondation pieuse.

2° Ruella de Brenodio. Chemin qui conduisait d'Inchy à Viesly sur un terrain stérile. Actuellement ce chemin est devenu le chemin d'Intérêt commun n° 89, de Fontaine-au-Tertre à Walincourt.

Géographie historique

Noms successifs de la commune – Étymologie.

Inchiacum. – *Inchiaco*, 1009. – *Incy*, 1097. *Inciacum*, 1144. *Inchy*, 1373.

Anchin, ancienne abbaye près de Douai, s'écrivait en latin *aquicindum*, ce qui signifie entouré d'eau.

Basse latinité : *Incilé*, torrent qui reçoit les eaux des champs.

Incinctum se dit de ce qui est clos, enfermé, enveloppé.

Celtique : *Inch*, plaine basse.

Inchy signifie donc habitation entourée d'eau, ou simplement habitation des pâturages. Le ravin de l'Erclin traverse en effet tout le territoire d'Inchy et passe auprès du village.

Inchy dans l'histoire¹

Inchy est connu dans l'histoire cambrésienne par le château de Clermont qu'un Adam puîné dans la maison de Clermont-Lodève, venu du Languedoc, vers l'an 1200, y fit bâtir pour être près de son parent, l'évêque Pierre de Corbeil, qui habitait souvent le Cateau-Cambrésis.

Dans une charte de Crèvecœur de l'an 1199, Adam est qualifié vassal du seigneur de ce lieu. Deux ans après il se surnomme Adam-Pithon de Clermont, vassal du même seigneur. Il s'allia à Alcide² de Crèvecœur et eut pour fils Adam dit Pithon, Hugues et Guillaume. Adam-Pithon de Clermont fut en 1309 bailli de Crèvecœur. Carpentier dit que Adam fut surnommé Pithon à cause de la profonde tristesse qu'il éprouva du départ de son parent Pierre de Corbeil appelé en 1201 à l'évêché de Lens.

Le château de Clermont situé au milieu du bois de ce nom, entre les villages de Beaumont, Béthencourt et Viesly, est actuellement une maison de campagne réédifiée depuis 1642 ; c'était autrefois un château-fort, défendu par plusieurs tours à l'épreuve du canon. Des anciens travaux de défense il ne reste qu'un fossé qui est à sec et rendu à la culture. Un manuscrit appartenant à la famille d'Esclaibes, descendant des comtes de Clermont, nous a conservé quelques détails intéressants sur le vieux château.

La maison de Clermont a été longtemps habitée par des concierges ou des fermiers tels qu'étaient Pierre de Haynecourt, dit le Borgne, qui la tenait en ferme de Jean d'Esclaibes, pour neuf ans, à commencer l'an 1430. Depuis il y a eu des concierges jusqu'au temps de Messire Georges d'Esclaibes, chevalier, seigneur de Perwuy³ etc. ; depuis ledit Georges d'Esclaibes, le château de Clermont a continué d'être le séjour des descendants dudit Georges, comme il est encore à présent ruiné par les guerres dernières d'entre l'Espagne et la France, à cause d'une garnison de soldats que le roi a mis dans ce chasteau pour son service et

¹ Titre ajouté. (ndt)

² Alcida, d'après <http://pagesperso-orange.fr/inchy/histoire>. (ndt)

³ Seigneur de Peruwelz, d'après <http://home.nordnet.fr/~amenec/pageEclaibes.html>. (ndt)

pour harceler la garnison du chastel en cambrésis, occupé par les François nos ennemis. Ceste garnison a été continuée dans Clermont l'espace de trois ans et demy, consistant au commencement en une compagnie de cavalerie, mais à la fin il n'y avait que de l'infanterie Vallone tirée de la garnison de Cambrai. Au bout de ce terme qui fut l'an 1642, les François s'estant un peu remis de leur dérouté d'Honnecourt, arrivée au mois de may de la mesme année, vinrent à la fois de la campagne, se camper au chastel en cambrésis, commandez par le comte d'Haucourt avec ordre de son roy de desmolir entièrement ladite ville et aussi le chasteau dudit de Clermont. Après s'en être emparez comme ils firent, sans coup férir, n'y ayant trouvé de résistance par la couardise de la garnison, notamment de la part de l'officier qui la commandoit, lequel rendit la place sans endurer le canon, ni même aucune attaque, place qui pouvoit endurer mille coups de canon devant estre en état de se rendre, y ayant trois tours à l'épreuve du canon qui défendoient de tous côtés, et une suprême qui, seule, pouvoit subsister après que tout le donjon auroit été bouleversé et pris, lesdits François employèrent trois jours à la démolir, auquel effet ils firent jouer plus de vingt mines pour en abattre la forteresse et appliquèrent le feu pour détruire le logement.¹

Ce village est célèbre dans l'histoire des guerres des Châtelains de Cambrai contre leurs évêques ou les comtes de Flandre.

Hugues d'Oisy, châtelain de Cambrai, après avoir été chassé de son château d'Oisy et de celui de Porjonval par l'évêque Gérard avant l'an 1092, se retira à Inchy dont il prit le nom, et d'où il fit des courses dans tout le Cambrésis. Gérard l'assiégea, s'en serait rendu maître et l'eut rasé si Robert de Péronne qui était venu au secours de l'évêque ne l'eut trompé. Sa destruction était réservée à l'empereur Henri qui, cherchant à se venger de Robert, comte de Flandre, le prit et le démolit l'an 1102. Ce château fut promptement rétabli, car Odon sacré évêque de Cambrai, le 22 juillet 1105, en concurrence avec Gaucher nommé par l'empereur, y demeura deux ans, d'où, à l'arrivée de ce prince, en 1208, il se retira pour y revenir comme il fit aussitôt après son départ.

Thiéri d'Alsace et Sibylle sa femme, se disposant à partir pour la terre sainte, convoquèrent les seigneurs de leurs États d'Arras le 12 mai 1157. Simon d'Oisy, fils de Hugues, non seulement refusa de s'y trouver, mais même renvoya au comte son hommage, c'est-à-dire qu'il le renia pour son seigneur. Le jeune comte Philippe d'Alsace âgé de moins de quinze ans mit des troupes sur pied pour soumettre ce seigneur, et quinze jours après, le premier dimanche après la Pentecôte (26 mai) de la même année marcha contre Simon ; le lendemain il campa à Inchy, où il passa la nuit, détruisit le village et ravagea tout ce qui se trouvait à droite et à gauche jusqu'à Oisy. C'est à quoi il borna son premier essai. Mais au mois de juillet suivant, la moisson allait commencer, Philippe revint à Inchy avec des troupes nombreuses et assiégea le château qui se rendit après neuf jours de siège.

Au mois de juillet 1654, les armées françaises, commandées par les maréchaux de Turenne et de La Ferté, passèrent à Inchy, marchant au secours d'Arras, assiégé par les Espagnols.

L'église d'Inchy²

La commune d'Inchy possède une église ayant pour patron S^t Géry, évêque de Cambrai, dont la fête se célèbre le 11 août de chaque année. Avant sa restauration faite il y a une trentaine d'années, l'église avait un chœur de style gothique, très grand, où prenaient place beaucoup d'hommes pendant les offices. Elle paraît remonter au XV^e siècle. La tour est de même époque ; elle est carrée avec des contreforts à chacun de ses angles ; elle est flanquée de quatre tourelles bordées de cordeaux en pierre et terminées par un toit

¹ Ici se termine probablement la citation du manuscrit précité. La monographie originale n'utilise aucun guillemet ni changement d'écriture (droite ou italique) parce qu'il ne doit pas s'agir d'une citation littérale. (ndt)

² Titre ajouté. (ndt)

d'ardoises de forme hexagone. La pendule antédiluvienne a l'avantage d'avoir des cadrans haut perchés dominant la route Cambrai – Le Cateau.

Sur le parvis de gauche du chœur se trouve un b¹ marbre blanc avec encadrement noir bordé de chaque côté de huit écussons en marbre blanc sur lesquels repose la couronne des comtes de Clermont. Nous y avons recueilli l'inscription suivante :

Ici gisent
Très nobles, hauts
Puissants seigneurs
et dames

Messire George, Ferdinand d'Esclaibes, chevalier, comte de Clermont, seigneur d'Inchies Bomont, Perwuez, Prayel, etc. décédé le 6 de novembre de l'an 1722.

Madame Cécile Élisabeth Françoise De la Tour Saint-Quentin, son épouse décédée le 16 mars l'an 1745.

Messire Ferdinand Michel Joseph d'Esclaibes, leur fils aîné, chevalier, comte de Clermont, seigneur d'Inchies Bomont, Perwez, Prayel, etc.

Et généralement regretté, décédé le 20 janvier 1762.

Marie Anne Louise Garondelet, Dame d'Audomez Campagne, Sartheais, Baudoux et de Blonderies, son épouse, qui a fait élever ce monument.

Priez Dieu pour leurs âmes.

R. I. P.

Sur la cloche de l'église, on lit cette inscription : « Fondue en 1833. J'ai eu pour parrain M. Basquin Alexis Joseph, maire d'Inchy, et pour marraine Basquin Marie Ferdinande, épouse de M. Danjou, adjoint, qui m'ont nommée Marie Ferdinande. Membres du Conseil : M.M. Basquin, maire, Danjou, adjoint, Montay Jean-Baptiste, Thieuleux, Maillard, Beauvois, Mennechez, Bail, Watremez, Leclercq, Montay, Richez-Watremez, Delwarde, Roseleur, Dubuisson et Richez-Langrand.

Courtecuisse, fondateur. »

Incendie et sommations²

Il existe sous l'église d'Inchy, sous la route et sous les héritages environnants, de vastes souterrains dont les issues ont été bouchées depuis longtemps. Des éboulements survenus à diverses époques ont quelquefois permis d'y pénétrer, et de reconnaître que ces excavations formées de la terre, présentent une série de chambres et d'étables portant des traces d'habitation.*

Dans la nuit du 9 au 10 janvier 1826, un incendie éclate à Inchy et on l'attribue aux sommations comminatoires qui, depuis plus de deux ans, étaient adressées à deux habitants du village, les sieurs Leduc et Gabet. Tous les moyens qu'on avait pu mettre en œuvre pour découvrir l'auteur de ces crimes avaient été inutiles, et on désespérait d'atteindre jamais le scélérat qui se jouait si hardiment de la justice, et se plaisait à répandre la terreur parmi les habitants d'Inchy ; cependant une nouvelle sommation ayant été adressée au sieur Gabet, on conçut la résolution de tenter un dernier moyen, ce fut de placer sous le sac d'argent déposé par Gabet, un artifice qui devait éclater au moment où on aurait voulu enlever le sac. La Providence permit enfin que ce projet réussit, et par une nuit d'hiver, vers cinq heures du matin, le coupable fut pris au piège ; au lieu d'emporter le sac d'écus, il le vit lancé en l'air par une explosion souterraine, et lui-même n'eut que le temps de se sauver avec la figure brûlée et une blessure à la jambe. On s'empara de lui pour le remettre entre les mains de la

¹ Sic ! (ndt)

² Titre ajouté. (ndt)

justice.

Le cimetière¹

Le cimetière actuel renferme des monuments d'un prix très élevé, mais aucune inscription curieuse n'est à signaler.

L'enseignement à Inchy²

Inchy avait son école qui n'était ouverte qu'en hiver, pendant six ou sept mois de l'année. Le local était bas et mal éclairé, et était la propriété du maître d'école ; il contenait des tables pour les élèves les plus avancés et des bancs pour tous les autres. Le maître s'occupait principalement à enseigner les prières et le catéchisme, car il était sous l'autorité directe du curé, à qui il devait sa nomination ; aussi ne se conformait-il qu'aux prescriptions de son supérieur. L'enseignement de la lecture, de l'écriture et du calcul n'était cependant pas négligé, car les parents tenaient à l'instruction. Deux fois par demi-jour, chaque enfant ouvrait son alphabet, sa croisette ainsi appelée à cause de la croix qui décorait la première page. Le maître lui nommait les lettres, le faisait épeler et assembler tant bien que mal ; il l'engageait à lire seul tout bas, lui défendait de déranger ses voisins et passait à un autre. Au bout de deux ou trois années scolaires, l'enfant savait épeler et assembler les mots, il lisait à peu près couramment ; il apprenait à écrire à l'aide de la plume d'oie, que lui taillait le maître, sur la main de papier* grisâtre qu'il avait achetée chez l'épicier voisin. Le calcul n'était pas délaissé ; le calcul de tête était surtout en honneur : on comptait au jet, c'est-à-dire à l'aide de jetons.*

L'enseignement a toujours été donné par des laïques ; les bâtiments scolaires laissaient beaucoup à désirer ; les enfants des deux sexes se réunissaient dans la même salle, généralement la chambre qui servait d'atelier au maître, car celui-ci était obligé de s'employer à un autre métier pour gagner de quoi vivre, la rétribution scolaire étant insuffisante pour subvenir à ses besoins.

Vers 1844, la commune fit construire un groupe scolaire et c'est à partir de ce moment qu'il y eut un maître et une maîtresse ; la population scolaire devint plus nombreuse, 80 à 100 élèves pour chaque maître et maîtresse. Vers 1872 l'érection d'une école de filles à deux classes fut décidée, et le groupe scolaire affecté en entier à l'école des garçons. Deux maîtres en plus furent adjoints aux écoles communales. En 1886, le Conseil municipal, jugeant les classes des garçons défectueuses, en fit construire deux nouvelles dans des conditions tout à fait convenables sous le rapport de l'hygiène et de l'installation.

Les maîtres qui ont donné l'instruction dans la commune sont : M.M. Boniface Prévot (1782), Richez François Joseph (1847), Delay J. B^{le} (1873), Delemer (1879), Rouillard (1882), Lesne (1891).

Les institutrices connues sont M.M^{mes} Legrand (1844), Herbecq (1878) et Richez (1891).

Liste des maires³

Les maires qui ont administré la commune sont : M.M. Roseleur, 1792 – Leduc, An VIII – Pierre Antoine Beauvois, An XI – Basquin, 1814 – Gabet Pierre Joseph, 1832 – Basquin Alexis J^h, 1846 – Gabet François J^h, 1857 – Gabet Joseph, 1864 – Danjou Ernest, 1894 – Lefèvre Ilma, 1895.

¹ Titre ajouté. (ndt)

² Idem. (ndt)

³ Ibidem. (ndt)

Liste des prêtres¹

Les prêtres qui ont desservi la paroisse sont : M.M. Boulanger, 1737 – Locqueneux, 1739 – Stiévenard, 1740 – Lacroix, 1753 – Wautier, 1754 – Moliart, 1762 – Carlier, 1770 – Denise, 1791 (sans doute assermenté) – Pocquet, 1803 – Rigaut, 1818 – Comond, 1833 – Gombert, 1840 – E. J. Leduc, 1841 – Dansart, 1872 – Mériaux, 1881 – Dimiez, 1891.

La population²

La population de la commune était en 1804 de 798 habitants ; actuellement elle est de 1.509 âmes. Elle est presque doublée, et cette augmentation est sans doute due à la fabrication des tulles pour laquelle les ouvriers gagnent un salaire quotidien de 4 à 8 francs. Les ouvriers des communes voisines alléchés par l'appât du gain sont venus s'installer à Inchy, et c'est ce qui a fait augmenter si rapidement la population.

Actes de l'état civil pendant les 10 dernières années.

<u>Années</u>	<u>Naissances</u>	<u>Mariages</u>	<u>Décès</u>	<u>Divorces</u>
1889	30	11	33	
1890	32	11	27	1
1891	46	10	30	
1892	35	11	34	
1893	34	12	34	
1894	35	10	32	
1895	41	12	29	1
1896	31	4	29	
1897	42	9	28	
1898	39	26	32	

Les habitants sont d'une constitution assez vigoureuse ; leur régime alimentaire consiste en légumes et en viandes de boucherie, dont ils font une assez grande consommation : les ouvriers tullistes, enfermés jour et nuit, dans les ateliers, ont besoin d'aliments réconfortants qu'ils arrosent d'un bon verre de bière ; aussi l'étal des trois boucheries est-il toujours garni de viandes fraîches pour tous les goûts, et les trois brasseries ne chôment jamais.

Le dimanche, bon nombre d'hommes remplissent leur devoir religieux, les uns à l'église, les autres au temple, et l'après-midi, la toilette terminée, ils se réunissent dans les estaminets pour s'y divertir, soit aux cartes, soit aux billons, ou encore à la fléchette : les frais de ces divertissements ne sont généralement pas très coûteux : un verre de bière de 0^f,10 comme enjeu au profit des gagnants.*

D'une instruction ordinaire, la majorité des habitants parlent le français, entremêlé de mots patois du pays.³

¹ Titre ajouté. (ndt)

² Idem. (ndt)

³ L'auteur de cette monographie non signée est probablement l'instituteur de l'époque, M. Lesne. (ndt)